



## Mission Énergie

# Territoire 100 % énergies renouvelables



Programme soutenu par



## Objectifs

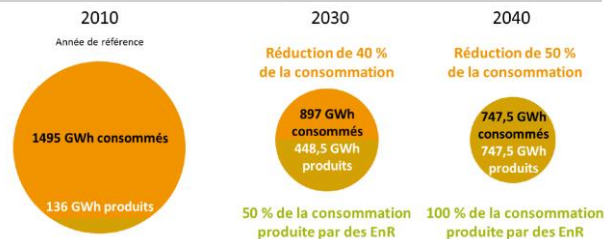
Depuis juillet 2018, le **Pays du Perche ornais** anime pour le compte des 4 Communautés de Communes :

- Cœur du Perche
- des Collines du Perche normand
- des Hauts du Perche
- du Pays de Mortagne-au-Perche.

le programme d'actions **Territoire 100 % énergies renouvelables** dont les objectifs à l'horizon 2040 sont :

- **Réduire de 50 % les consommations d'énergie du territoire**
- **Produire 100 % d'énergies renouvelables.**

### Objectifs chiffrés 2030 – 2040 fixés par la Région et l'Ademe



**Consommation**  
**= Production d'EnR**  
en 2040



## Élaboration du plan d'actions et axes opérationnels

La **Mission Énergie** financée par la Région et les fonds européens LEADER a élaboré un plan d'actions en concertation avec les acteurs du territoire :

- Ateliers de scénarisation avec les élus (55 participants)
- Réunions techniques avec les acteurs publics, privés et associatifs
- Consultation numérique des habitants (172 réponses)
- Validation par les instances du Pays
- **Avis favorable** des services de l'État, de la Région et de l'Ademe **en décembre 2019.**

Les grands axes opérationnels du territoire sont :

1. **Agir en faveur de la sobriété énergétique**
2. **Augmenter l'efficacité énergétique**
3. **Développer la production et la consommation d'énergies renouvelables locales**
4. **Accompagner les acteurs du territoire vers un changement durable de comportement**

### Contact

**Pauline DUPUIS** – Chargée de mission Énergie  
Pays du Perche ornais  
Maison des Territoires  
Zone de la Grippe à Mortagne-au-Perche  
02 33 85 80 80

[energie@payspercheornais.fr](mailto:energie@payspercheornais.fr)

<https://pays-perche-ornais.jimdosite.com/>

## Les actions engagées pour la réduction des consommations

Depuis la validation du programme d'actions, un travail concerté avec les acteurs du territoire est réalisé pour mettre en œuvre les premières actions prioritaires :

- Expérimentation du **Défi « Collectivités à Énergie Positive »** pour sensibiliser aux éco-gestes quotidiens dans les locaux administratifs



- **Semaine Européenne du Développement Durable à Mortagne et dans le Perche** sur le thème de la transition écologique et énergétique



- **Plateforme Habitat** et les **OPAH** (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) pour accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans leur dossier de rénovation de leur logement

- **Conseil en Énergie Partagé (CEP)** pour établir gratuitement le diagnostic énergétique du patrimoine bâti des collectivités avant d'engager des travaux de rénovation thermique



## Les actions engagées pour développer les EnR

- Priorité à la biomasse dont le développement de la **méthanisation à partir d'effluents d'élevage**



- Développer le **solaire photovoltaïque** en priorité sur les toitures de bâtiments publics, industriels et agricoles et au sol sur des friches



- **Écologie Industrielle Territoriale (EIT)** pour mutualiser des actions et des flux entre entreprises



## Accompagner les porteurs de projets

Collectivités

Entreprises

La Mission Énergie accompagne les porteurs de projets publics et privés au montage technique et financier de leurs projets.

La **labellisation Territoire 100 % énergies renouvelables** permet aux porteurs de projets du territoire de bénéficier de **taux d'aides bonifiés de la Région Normandie**.

Études d'opportunité ou de faisabilité	50 % du montant de l'étude Max 50 000 € HT
Rénovation énergétique des bâtiments publics	200 €/m <sup>2</sup> Max 40 % du montant des travaux
Travaux chaudière bois	Chaudière bois : 2 500 €/tep ou 45 % Chaudières à granulés < 50 kW : 30 % Réseaux de chaleur : 1 500 €/tep ou 45 %
Travaux solaire	Solaire thermique : 400 €/m <sup>2</sup> ou 50 % Temps retour 7 ans et max 30 000 €
Travaux géothermie	30 % du montant des travaux Max 90 000 €

